

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 MARS 2021 A 20 HEURES.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 15 Mars 2021 s'est réuni dans la salle du Conseil le vendredi 19 Mars 2021 à 20 heures sous la présidence de M.Le Maire Louis Toty.

Nombre de présents: 15

Président de séance: M.Le Maire, Louis TOTY

Secrétaire de séance: Sylvie CLAVEL

Ouverture de séance par le président:

Il a été procédé à la validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 Février 2021

Compte Administratif de la Commune :

Après présentation du Compte Administratif de la Commune par Monsieur Le Maire, ce dernier a quitté l'assemblée.

Le 1er Adjoint a été désigné Président de séance et a fait procéder au vote.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Compte Administratif du Lotissement des Tilleuls:

Après présentation du Compte Administratif du lotissement par Monsieur Le Maire, ce dernier a quitté l'assemblée.

Le 1er Adjoint a été désigné Président de séance et a fait procéder au vote.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Enfouissements des Réseaux Secs pour la Rue des Acacias :

Après présentation des 3 devis (Travaux d'aménagement, Réseau Téléphonique et Réseau Eclairage Public) il est demandé à la commune l'acceptation de versement d'un fond de concours pour chacune des 3 opérations :

Réseau Electrique : Travaux d'aménagement H.T. : 10 923,99 € représentant 60% de l'opération.

Réseau Téléphonique:Travaux d'enfouissement H.T. : 11 496,41 € représentant 60% de l'opération.

Réseau Eclairage Public Version « Vence » : Travaux d'éclairage public : 14 777,94 € représentant 50% de l'opération.

Michèle Raoux étant concernée par cette affaire quitte l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède au vote :

Nombre de votants : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Installation d'un pylône 4 G par Free :

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M.Le Maire à signer un accord de dépôt de déclaration préalable auprès de la société de téléphonie mobile pour l'implantation d'un pylône 4G au lieu-dit Lachassagne.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Remise en état du débarcadère pour les bovins à l'entrée des pistes de montagne :

Le Conseil Municipal est informé que la démolition et la reconstruction du débarcadère situé à l'entrée des pistes de montagne seront effectués à moindre coût. Cela consistera à acheter les fournitures nécessaires. Notre employé municipal sera chargé des travaux.

-Matériel numérique de l'école :

Il est décidé de compléter l'équipement informatique existant à l'école. La prise en charge par la Région serait à hauteur de 70%, le reste à charge pour la commune correspondrait à environ 500 € compte-tenu du fait que l'Association de Parents d'Elèves renonce à sa subvention annuelle.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Voirie communale et pistes de montagnes :

Les responsables voirie et piste de montagne ont présenté les différents devis correspondant aux besoins de réhabilitation des voies communales.

Demande de subventions DSIL auprès de l'Etat et de la Région dans le cadre de plan de relance :

M.Le Maire expose au Conseil Municipal deux projets qui pourraient être pris en compte dans le cadre du plan de relance du gouvernement :

-Abaissement du niveau du lac du Pioulat et nettoyage de la partie « plage ».

-Réfection de 2 appartements situés dans le bâtiment de l'Agence Postale Communale.

Mme Laetitia DUMAS ayant parti pris dans l'affaire quitte l'assemblée.

Après en avoir délibéré et précisé que les travaux ne pourraient avoir lieu qu'en fonction de la capacité d'autofinancement de la commune et de la participation financière attribuée le Conseil Municipal a procédé au vote :

Pour : 11

Contre : 1

Abstention : 2

Demande de subvention amendes de police :

M.Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental du Cantal une aide financière au titre des amendes de police pour la 2ème tranche des travaux de réfection de la voirie de Chavaroche.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Transfert possible de la gestion de l'Espace Naturel Sensible de Cotteughes à la Communauté de Commune :

M.Le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de transférer la gestion du site de Cotteughes à la Communauté de Commune. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

Emploi civique au camping :

Il est présenté au Conseil Municipal l'éventualité d'engager un emploi civique au camping. Les critères ne correspondant pas à nos besoins, le Conseil Municipal décide de ne pas opter pour ce type d'emploi.

Dépôt de certificat d'urbanisme pour un hangar communal au niveau de l'ancien terrain de foot :

M.Le Maire informe le Conseil Municipal d'un dépôt de certificat d'urbanisme au niveau de l'ancien terrain communal.

Installation de radiateurs électriques dans les logements occupés de l'ancienne école :

Dans un souci d'économie d'énergie il est envisagé d'équiper les logements occupés de l'ancienne école d'un mode de chauffage individuel.

Tarifs camping :

Il a été proposé au Conseil Municipal la mise à jour des tarifs du camping :

-Châlet petite capacité : 160 €/semaine

-Châlet moyenne capacité : 230 €/semaine

-Châlet grande capacité : 250 €/semaine

-Emplacement tente et/ou caravane : 2,50 €/adulte/jour ; 1,50 €/enfant (4-7 ans)/jour ; gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

-Voiture : 1,50 €/jour

-Camping-car : 7,00 €/jour

-Electricité : 2,50 €/jour

Ces tarifs ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

Il a été évoqué la vente de l'ancienne gendarmerie, ce sujet sera mis à l'ordre du jour lors d'un prochain Conseil Municipal.

La séance a été levée à 23h30.